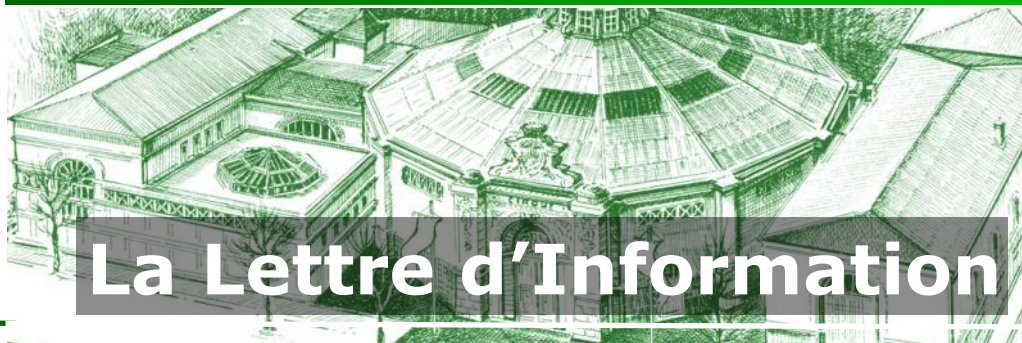


septembre-
octobre-
novembre-
décembre
2023

n° 138

Association Philatélique Champenoise



La Lettre d'Information

**Directeur de Publication,
Rédacteur en Chef :**

Patrice MICHELET

Ont participé à ce numéro :

Marc CHRISTY, Philippe PETIT
PAS et Jean RENAULD

Dans ce numéro :

Le livre du mois	2
Concours open sport 2024	2
TIMBRES PASSION 2024 à Châlons-en-Champagne	3
Les îles Wallis & Futuna	5
Portrait de Philippe Petit Pas	7
Jeux	8



Prochains rendez-vous

Permanences

à l'Espace RIGOT
à 14h30

- mercredi 20 septembre 2023
- mercredi 4 octobre 2023
- mercredi 18 octobre 2023
- mercredi 15 novembre 2023
- mercredi 6 décembre 2023
- mercredi 20 décembre 2023

Réunions mensuelles

à l'Espace RIGOT
à 20h30

- vendredi 6 octobre 2023
- vendredi 3 novembre 2023
- vendredi 1er décembre 2023
- vendredi 5 janvier 2024

Editorial

Dans cette Lettre No 138, parlons de TIMBRES PASSION 2024, et nous continuerons d'en parler pendant au moins 13 mois (voir en page 3).

En cette période de rentrée, nous retournons un peu en vacances dans un territoire de France du bout du Monde : les îles Wallis et Futuna.

Enfin, nous faisons connaissance avec un *Apéciste* de longue date : Philippe Petit Pas.

Patrice MICHELET



**TIMBRES PASSION
25-27 OCTOBRE 2024
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

EXPOSITION INTERNATIONALE de PHILATÉLIE et d'HISTOIRE POSTALE organisée par l'Union Marcophile & l'Association Philatélique Sparnacienne

14 & 15 octobre 2023
Samedi 9h-18h dimanche 9h-17h
Palais des Fêtes, parc Roger Menu à Épernay

Bureau temporaire
LISA et souvenirs philatéliques
Négociants : marcophilie - cartophilie - philatélie
PROGRAMME **ENTRÉE GRATUITE** à 09h25

Édition septembre 2022-APF association loi 1901 - Ne pas jeter sur la voie publique

MARCOPHILEX 2023 à Epernay

Marcophilex est officiellement né en 1958. Sur deux jours, la manifestation se déroule lors de l'Assemblée générale de l'Union Marcophile et est prétexte à une exposition d'histoire postale internationale non compétitive, à des réunions d'ateliers, des conférences, notamment celle de l'Académie de philatélie.

Pour la 47ème édition cette année à Epernay, l'association sparnacienne propose des souvenirs philatéliques en hommage au capitaine Deullin, As de la Grande Guerre né à Epernay.

L'A.P.S. fête aussi à l'occasion son 125ème anniversaire.

Association Philatélique Champenoise

Membre de la Fédération Française des Associations Philatéliques - No 41 - Région III

Espace RIGOT
45 bis avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 65 63 43
Messagerie : contact@ass-phil-champ.fr

Retrouvez-nous sur Internet : www.ass-phil-champ.fr



LE TIMBRE CLASSIQUE



Bibliothèque : Le livre du mois

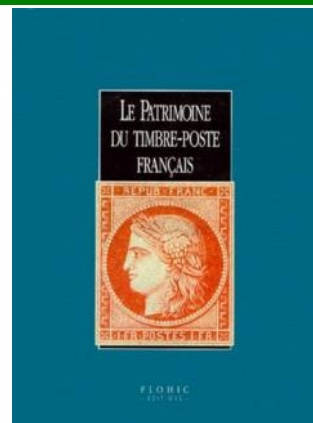
LE PATRIMOINE DU TIMBRE-POSTE FRANÇAIS

Editions Flohic

Tout philatéliste devrait avoir dans sa bibliothèque, ou emprunter au moins une fois à celle de l'APC, le livre « *le patrimoine du timbre-poste français* » aux éditions Flohic. Les auteurs y explorent sur plus de 900 pages les trésors, parfois insoupçonnés, de la philatélie française.

Vous y découvrirez tout sur les timbres : leur date d'émission, de retrait, le nom de l'auteur, du graveur, le mode d'impression, le tirage...

C'est un véritable livre de référence, qu'on soit un philatéliste chevronné, un débutant ou juste un curieux.



Pour tout besoin d'informations sur la bibliothèque, contacter : Marc CHRISTY (marc.christy@club-internet.fr)

Open Sport Philatélique 2024

Pour marquer l'année olympique 2024, notre fédération a imaginé une compétition pas comme les autres, permettant à chacun de participer individuellement ou collectivement, dans toutes les classes d'exposition excepté la littérature. En thématique, classe ouverte ou cartes postales, les sujets en lien avec le sport sont très nombreux (*football, rugby, sports équestres, jeux olympiques d'été ou d'hiver, etc, etc*). Dans une catégorie plus traditionnelle, on peut, par exemple, faire une étude sur la *série des jeux olympiques de 1924*.

Merci de me contacter si vous êtes partants pour travailler ensemble sur le montage d'une ou plusieurs collections à titre individuel ou collectif.

Patrice MICHELET (06 72 81 82 37)



OPEN SPORT PHILATÉLIQUE 2024



« L'important c'est de participer. »
Pierre de Coubertin

A l'occasion de l'année olympique à Paris en 2024, la FFAP et le Conseil National Jeunesse organisent un concours ouvert à tous les adhérents jeunes et adultes des clubs fédérés.

Soyez nombreux à participer !

La participation à ce concours est gratuite.
Toutes les classes de compétition sont acceptées sauf la littérature.
Les présentations devront compter 16 feuilles A4 ou 8 A3 impérativement sur le thème du sport.

Finale à l'occasion du Salon philatélique "Paris-Philex 2024" qui se tiendra à Paris.

Inscription avant le 15 février 2024

  **ffap.net**

OPEN SPORT PHILATÉLIQUE 2024

Extrait du règlement officiel.

ARTICLE 1
La FFAP (Fédération Française des Associations Philatéliques), en partenariat avec l'Adphile, organise du 1^{er} mai 2023 au 1^{er} juin 2024, un concours national "Open Sport Philatélique 2024" à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024.

ARTICLE 2
La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'achat.

ARTICLE 3
Ce concours est ouvert d'une part aux jeunes de 8 à 18 ans et d'autre part aux adultes, concourant en individuels ou en groupes, adhérents des associations philatéliques affiliées à la FFAP ou membres de sections scolaires de la FFAP, de France métropolitaine, des DOM et des TOM.

ARTICLE 4
Les présentations devront traiter de n'importe quel sujet en rapport avec le sport. Pour participer, les candidats devront adresser un bulletin de participation, avant le 15 février 2024 à minuit, à : FFAP, Concours national "Open sport philatélique 2024", 47, rue de Maubeuge, 75009 PARIS

ARTICLE 5
Les présentations sur un sujet sportif devront comporter 16 feuilles impérativement, ni plus, ni moins, de format A4 verticales (portrait), feuille de titre incluse, numérotées de 1 à 16, destinées à être disposées en quatre rangées horizontales de quatre feuilles.

Cette configuration pourra aussi éventuellement être admise sous forme de 8 feuilles A3 horizontales équivalentes.

Les présentations seront exposées dans le cadre de l'exposition "Paris-Philex 2024" qui se tiendra du 30 mai au 1^{er} juin à Paris-Porte de Versailles.

ARTICLE 6
Les participants pourront concourir sur n'importe quel sujet en rapport avec le sport dans toutes les classes de compétition excepté en littérature.

ARTICLE 9
Un palmarès du concours sera établi par catégorie et par classe :

- Individuel Jeune (moins de 12 ans)
- Individuel Jeune (plus de 12 ans)
- Individuel adulte
- Collectif association FFAP
- Collectif scolaire FFAP (niveau primaire)
- Collectif scolaire FFAP (niveau secondaire)

Un jury sera composé de responsables de la FFAP et de l'Adphile, désignés par la FFAP.

Le jury établira un palmarès avec l'attribution de récompenses pour chaque participation.

Une récompense spéciale sera attribuée au Top 10 jeunesse et au Top 10 adulte.

Règlement complet sur le site internet de la FFAP.



  **ffap.net**





TIMBRES PASSION

25-27 OCTOBRE 2024

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le dossier était en cours d'étude depuis plusieurs mois, notamment pour les aspects financiers, mais c'est désormais officiel. Le dimanche 10 septembre, lors du conseil fédéral, la convention qui lie la F.F.A.P. et l'A.P.C. pour l'organisation de TIMBRES PASSION 2024 a été signée.

Après Poitiers en 2016, Périgueux en 2018 et Moulins en 2022, la manifestation fera étape au Capitole de Châlons-en-Champagne du 25 au 27 octobre 2024.

TIMBRES PASSION est traditionnellement le championnat de France de philatélie Jeunesse sur le plan individuel et par équipes régionales (challenge Pasteur pour toutes les classes Jeunesse sauf classe ouverte et trophée Léonard de Vinci pour la classe ouverte).

Mais en 2024, dans la suite de *Paris Philex*, qui se déroulera du 30 mai au 1er juin 2024 au parc des expositions de la Porte de Versailles, et de la compétition *Open Sport Philatélique 2024* (voir en page 2), une partie du championnat de France adultes se déroulera dans le cadre de TIMBRES PASSION pour les classes thématique, maximaphilie, classe ouverte, cartes postales et polaire, ainsi que la classe un cadre pour les catégories citées précédemment.

De nombreux points de l'organisation devraient se préciser dans les mois à venir, mais plusieurs animations sont déjà envisagées et parmi celles-ci :

- **Les Arts du Cirque** : un dossier de présentation a été remis à la Direction du Centre National des Arts du Cirque de Châlons en vue d'établir un partenariat. Une collection consacrée au cirque, propriété de Philippe Lesage, président de la FFAP, sera exposée. La municipalité Châlonnaise, qui nous soutient financièrement dans cette opération, souhaite faire connaître notre ville en tant que « *Capitale des Arts du Cirque* »
- **Les Echecs** : Après une première rencontre avec Diego Salazar, Directeur de l'Echiquier Châlonnais, le club d'échecs numéro 1 en France en termes d'adhérents, plusieurs possibilités d'animations ont déjà été évoquées : Parties sur un échiquier géant, parties libres, parties à l'aveugle ou contre des champions, exposition d'une importante collection d'objets d'art échiquéen, dont bien sûr, des documents philatéliques.
- **Concours de dessins** : Un concours de dessins ouvert aux élèves des écoles de Châlons sera organisé. Pendant TIMBRES PASSION, les auteurs des meilleurs dessins seront récompensés, notamment par la remise d'un carnet collector réalisé avec les dessins primés.



Le challenge Pasteur, remporté en 2022 à Moulins par l'équipe Jeunesse de Champagne-Ardenne, sera donc remis en jeu en 2024 à Châlons.

CNAC CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE

CLUB D'ÉCHECS
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Deux partenaires majeurs pour des animations tous publics



Les philatélistes auront droit à l'émission premier jour d'un nouveau timbre consacré à la ville de Châlons, une vignette d'affranchissement LISA et un bloc feuillet fédéral. Les collectionneurs pourront également se rendre sur les stands de négociants et d'associations philatéliques à couverture nationale. Toutes les associations de la région Champagne-Ardenne sont invitées à tenir le stand du G.P.C.A. pour faire la promotion de leurs activités.

Pour que cette manifestation soit une grande réussite sur le plan local, régional et national, le comité d'organisation doit pouvoir compter sur toutes les bonnes volontés.

Nous aurons besoin de nombreux bénévoles pour l'installation et le démontage des cadres d'exposition, pour assurer l'accueil des visiteurs, et plus généralement participer à l'organisation de ce bel évènement pendant trois jours.

Et pendant cette année qui nous reste pour imaginer, préparer toutes les animations, effectuer toutes les démarches nécessaires, tous les soutiens et les coups de mains seront les bienvenus.

Chaque membre de notre association doit se sentir concerné. Il y a tant de manières d'apporter sa contribution à un évènement unique à Châlons depuis le congrès national de 1969 !

Si vous souhaitez échanger avec nous sur ce projet, vous pouvez contacter un des membres du comité d'organisation dont voici la composition :

Président, secrétaire général :	Patrice MICHELET
Commissaire général :	Sébastien MATRY
Trésorier :	Jacques BOTTE
Trésorier adjoint :	Alain LEBAAD
Secrétaire adjoint :	Eric CHASSARD
Membres :	Jean RENAULD et Marc CHRISTY

Un nouveau timbre consacré à Châlons en 2024



24 mai 1969



7 juin 1986



4 octobre 1993



25 octobre 2024

Trois royaumes pour un territoire : Wallis et Futuna

À 16 000 km de l'hexagone, Wallis-et-Futuna est l'archipel français le plus éloigné de la métropole. La population actuelle est de 11 562 habitants qui vivent pour les deux tiers à Wallis et un tiers à Futuna.



- (1) Île Wallis (1978)
- (2) Îles Futuna et Alofi (1978)
- (3) Poterie Lapita (1997)

Le territoire est constitué de trois îles principales qui forment deux archipels distants de 230 km : **Wallis (1)** (75,64 km²) d'une part et, d'autre part, les îles Horn, à savoir **Futuna (46,28 km²)** et **Alofi (2)** (17,78 km²), séparées par un chenal de 2 km. La superficie de l'ensemble est de 142 km².

Les premiers habitants de l'archipel appartiennent à la civilisation **Lapita (3)** (900-800 avant J.C.). Ces habitants forment,

avec ceux des îles alentour (Tonga, Samoa, Niue), la société polynésienne ancestrale : ils partagent une culture et une langue commune, le proto-polynésien.



(4) Guillaume Schouten (1986)

Le premier contact de Futuna avec des Européens a lieu le 21 mai 1616 quand les Hollandais **Willem Schouten (4)** et **Jacob Le Maire (5)** jettent l'ancre dans l'embouchure de la rivière Futuna et abordent en chaloupe le lendemain. Ils baptisent les deux îles de Futuna et Alofi, les îles de Hoorn en référence à leur port d'embarquement, siège de la Compagnie des Indes. Ils restent environ huit jours sur l'archipel avant de repartir vers la Nouvelle-Guinée et les Moluques.



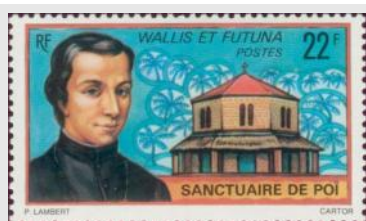
(5) Jacob Lemaire (1986)



(6) Samuel Wallis (1973)

L'île de Wallis est abordée par les Européens en 1766, 150 ans après Futuna, par le capitaine britannique **Samuel Wallis (6)**, à qui l'île doit son nom actuel. Toutefois, il ne descend pas à terre et il faut attendre les années 1820 pour que des Européens ou assimilés (Américains, Australiens) foulent le sol d'Uvéa (*nom wallisien de Wallis*).

Quelques marchands et naufragés s'installent alors à Wallis et à Futuna, mais la présence européenne n'est significative qu'au XIXe siècle avec l'arrivée de missionnaires catholiques en 1837. Les deux îles sont converties au catholicisme par les pères maristes **Pierre Chanel** à Futuna et **Pierre Bataillon** à Wallis.



(7) Père Chanel (1977)
(8) Père Bataillon (1978)



Futuna rencontre quelques conflits au sein des deux royaumes qui la composent qui veulent chacun le royaume adverse. Cela mènera à la guerre du Vai qui fera une soixantaine de morts au total. Au XXIe siècle, la population est majoritairement de confession catholique.



(9) La Reine Amélia (1986)

Le 19 novembre 1886, la reine Amélia rédigea une demande de protectorat à la France.

La **reine Amélia Tokagahahau (9)** de Wallis signe un traité de protectorat ratifié par la France le 5 avril 1887. Un an plus tard, les rois de Futuna demandent eux aussi leur rattachement à la France. Les souverains de Futuna et Wallis gardent toute leur autorité coutumière sur leurs sujets.

Le martyr du Père Chanel (10)

Prêtre catholique missionnaire, membre de la société de Marie, Pierre Chanel fut envoyé comme missionnaire en Océanie. Il arriva sur l'île de Futuna en novembre 1837 pour évangéliser la population. Son action suscita des oppositions parmi l'entourage du roi Niuliki et il fut assassiné le 28 avril 1841. Il sera canonisé par décret du Pape Pie XII en 1954.



(10) (1991)

Les îles deviennent en 1961 un **territoire d'outre-mer (11)** après référendum en 1959. Le roi d'Uvea, **Tomasi Kulimoetoke II (12)** (1918-2007), est signataire de cet accord. Le nouveau territoire est doté d'un statut reconnaissant les autorités coutumières, l'importance de la religion catholique tout en intégrant les deux îles au sein de la République française, dans une configuration institutionnelle très particulière.

Après la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, le territoire des îles Wallis et Futuna devient une collectivité d'outre-mer à statut particulier sans que le régime de 1961 ne change. En effet, depuis cette révision constitutionnelle, aucune loi organique n'a été adoptée faute de consensus à l'Assemblée territoriale.

Spécificité du Territoire : trois royaumes dans la République

Les royaumes coutumiers de Wallis-et-Futuna sont une subdivision spéciale de la collectivité d'outre-mer. Reconnus officiellement en 1961 par l'État français dans le statut de Wallis-et-Futuna, ils sont dirigés par les rois coutumiers de l'archipel. Ces royaumes sont au nombre de trois : **Uvea (13)**, sur l'île de Wallis, et les royaumes de **Sigave (14)** et d'**Alo (15)** sur les îles de Futuna et d'Alofi. Ces royaumes diffèrent par leur histoire, leur politique, avec un roi par royaume, leurs langues (Wallisien, Futunien), mais aussi leur drapeau.

Culture et traditions du bout du Monde

À Wallis, les rivalités entre villages se règlent au **kilikiti**, une forme de cricket pas très british qui se joue avec une balle en bois (16).

Le **kava (17)**, connu depuis au moins 2000 ans par les Océaniens, est en fait la racine du poivrier sauvage (*Piper methysticum*) qui ne pousse qu'à Wallis et Futuna et dans quelques îles avoisinantes.

La **cérémonie du Kava (18)** est au centre de la coutume et des traditions à Wallis et Futuna. Héritage des Tongiens, cette cérémonie était à la fois une façon d'honorer les divinités, de communiquer avec l'au-delà.

Le four traditionnel ou **Umu (19)** est une forme de cuisson à l'étouffée que l'on retrouve dans les autres pays du Pacifique. Les plats confectionnés (*cochon, tubercules, fruits à pain, coquillages...*) enfermés dans des feuilles de bananiers sont placés dans un four creusé, dans lequel des pierres volcaniques ont été chauffées. Les plats sont alors recouverts de palmes, de feuilles de bananiers puis de terre avant de cuire plusieurs heures.

L'artisanat traditionnel est un élément essentiel de l'identité culturelle de Wallis et Futuna, transmis par oral, au sein des familles. Les objets réalisés sont divers comme : les **tapas (20)** et siapos (*peinture sur écorce de mûrier à papier*), les objets en feuilles de **pandanus (21)** ou **palmes tressées (22)** (*nattes, paniers, éventails...*), les colliers de coquillages et de graines, le travail du bois (*statues, lances, tanoas...*), les pirogues.

Patrice Michelet



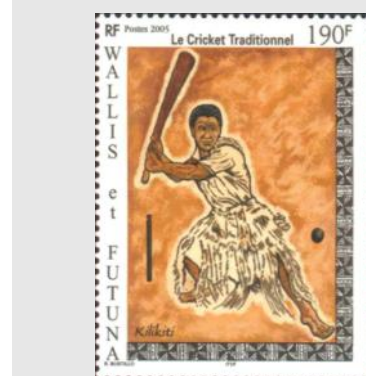
(11) 60ème anniversaire du statut de T.O.M. (2021)

(12) Le Roi Kulimoetoke II (2008)

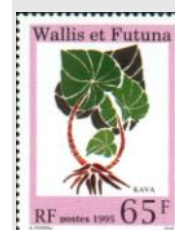


**Drapeaux des
Royaumes (1997)**

(13) 56F Uvea
(14) 70F Sigave
(15) 60F Alo



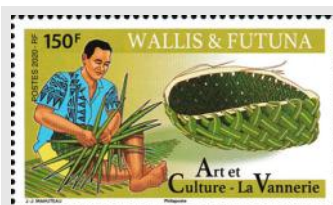
(16) Le kilikiti (2005)



(17) Le kava
(1995)



(18) Cérémonie du kava
(2004)



(22) la vannerie (2020)



(21) le pandanus (2019)



(20) Motif de tapa (1975)



(19) Préparation du Umu
(1998)

Portrait d'un Apéciste : Philippe PETIT PAS

"J'ai commencé à collectionner en faisant les poubelles ..." C'est par cette phrase surprenante que Philippe Petit Pas commence à nous raconter son parcours de philatéliste.

Alors que j'étais encore lycéen, un dimanche matin, place Saint-Jean à Châlons, j'ai trouvé 5 classeurs de timbres et 3 catalogues Yvert et Tellier qui avaient été jetés dans une poubelle. Dans ces classeurs, il y avait de nombreux timbres en vrac.

J'ai montré ma trouvaille à mon oncle et un de ses amis philatélistes, membres de l'A.P.C., qui m'ont conseillé, aidé à trier et classer plus de 400 timbres français tous d'avant 1960. 90% d'entre eux étaient neufs. Parmi eux, le **bloc feuillet No 3 (1)** et le **"Sourire de Reims" (2)**.

Encouragé à continuer par mon oncle, j'ai alors pu acheter mes premiers albums SAFE pour ranger ma collection. A cette époque, mon oncle m'a aussi fait découvrir les réunions de l'association châlonnaise, qui se déroulaient alors Rue Pasteur. J'y ai fait la connaissance du chanoine Ulrich et de Madame Moulinier.

A mon retour du service militaire, j'ai adhéré à l'association philatélique champenoise en octobre 1975. Depuis cette date, abonné au service des nouveautés et celui des circulations, je complète ma collection de France. Au fil des années, je me suis aussi intéressé aux variétés. Comme nombre d'entre nous, je possède aussi des timbres d'autres pays rangés dans des classeurs, sans toutefois en faire une autre collection à part entière.

Parmi les pièces préférées de ma collection, je citerai le **bloc Philatec de 1964 (3)**, et parmi les variétés, le **"bonnet à pointe" du timbre Jean Fouquet (4)** (série de personnages de 1946). Le mien possède en plus de la pointe un "point-virgule" référencé dans certains catalogues.



(1) Bloc feuillet YT No 3 émis en 1937 pour l'exposition philatélique internationale PEXIP.

(2) Le timbre « Le Sourire de Reims » YT No 256, émis en feuilles de 25 ou en carnets de 8, est considéré comme un chef-d'oeuvre du genre.



(4) Le timbre « Jean Fouquet » YT No 766 issu de la série célébrités de 1946 existe avec une petite pointe au sommet du bonnet. C'est la variété No 766a.

(3) Bloc feuillet YT No 6
Le timbre « philatec 1964 » était vendu 4 francs dont 3 francs représentent le prix d'entrée à l'exposition philatélique internationale.

Il était conditionné en feuilles de 8 figurines, plus 8 vignettes sans valeur.



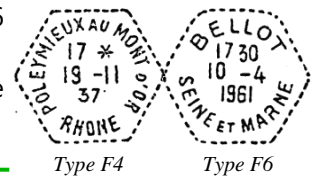
Jeux

Jeux

Réponses au jeu du No 137 - mai 2023 :

Question N°1 : Quelle est la différence entre le cachet type F4 de 1918 et le cachet type F6 de 1948 ?

Réponse : Sur le cachet type F4 de 1918, le millésime est sur 2 chiffres, alors que sur le cachet type F6 de 1948, le millésime comporte 4 chiffres (*timbres à date de la poste rurale*).



Type F4

Type F6



Question N°2 : En 1940/41, quatre timbres de France furent surchargés. Pour quelle raison ?

Réponse : Il s'agissait en fait d'une surcharge apposée en 1943 sur des timbres émis en 1940/41. Les timbres No 491 – 499 – 500 – 512 de 1940/41 ont été surchargés et sont devenus des timbres de la « **Poste Aérienne Militaire** » No 8 – 9 – 10 – 11.



La surcharge « Richelieu »

Lors de son escale new-yorkaise de février à octobre 1943, le cuirassé Richelieu fut le théâtre d'un épisode de l'Histoire Postale. Le vaguemestre du bord fut abordé par des négociants en timbres avides de faire un gros coup. Ces négociants avaient en mémoire les surcharges du paquebot « Ile-de-France » qui avaient rapporté gros.

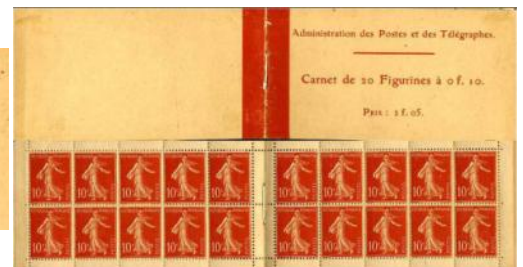
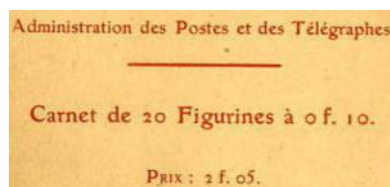
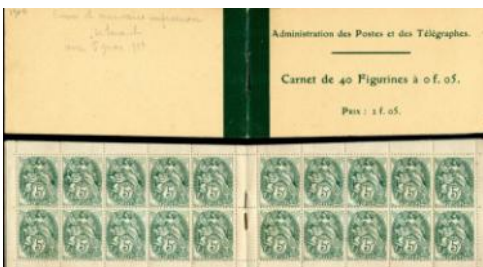
Aussi, avec l'aide du préposé, ils auraient apposé des surcharges sur des timbres de l'époque. La supercherie a été rapidement repérée. L'agent postal qui avait permis la réalisation de ces timbres surchargés fut déféré au Tribunal Maritime. Toutefois, il fut acquitté car il n'aurait retiré aucun bénéfice de l'opération.

Bien que l'origine de cette surcharge soit douteuse, elle a toutefois été réalisée par un agent postal reconnu au moment des faits qui a outrepassé ses droits. Ces surcharges sont d'ailleurs reprises dans de prestigieux catalogues.

Question N°3 : A quelle occasion une surtaxe de 5 centimes fut instaurée par l'administration en 1906 ?

Réponse : En 1906 sont émis deux premiers carnets, l'un de 40 timbres à 5c au type Blanc, l'autre de 20 timbres à 10c au type Semeuse.

Ces carnets sont d'abord vendus avec une surtaxe de 5c vite abandonnée car le public rechigne à payer plus cher sous prétexte que les timbres sont vendus agrafés à une couverture.



Question N°4 : Messieurs ROBERT, DELORT et VONOVEN ont inventé un nouveau système destiné à faire parvenir du courrier à Paris. De quel système s'agit-il ?

Réponse : Pendant le siège de Paris en 1870, les trois inventeurs firent adopter un système connu sous le nom de **boules de Moulins**.

Boule de Moulins (Musée de La Poste)



Les apécistes ayant participé sont : **Fabrice GASSNER, Pascal GUISET, Jacques BOTTE et Jean-Marie VIARD**

Jeu du No 138

Question N°1 : Quelle est la signification de l'inscription en braille du timbre de France No 2562 de 1989 ?

Question N°2 : Quel est le premier timbre de France portant le double affichage Euros/Francs ?

Question N°3 : Citer un pays où le mode de séparation des timbres utilise le type de perçage « serpentín ».

Question N°4 : Quel timbre d'Algérie (comme le timbre Pont du Gard) utilise deux types de dentelure pour le même visuel ?

Envoyez vos réponses au Président Patrice MICHELET avant le 1er décembre 2023.

Les gagnants recevront un lot philatélique.